



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article1568>

La SAD Presstalis distributeur de la presse nationale en province liquidée ! Jugement du tribunal de commerce Incompréhensible !

Date de mise en ligne : mercredi 20 mai 2020

- Actualités -

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Un communiqué de la section SAD du SGLCE-CGT et des Unions Départementales CGT concernées par la lutte en cours des salariés contre la liquidation de l'entreprise du groupe Presstalis.

Pour information le site marseillais est occupé depuis une semaine entraînant la non distribution de la presse nationale dans notre département.

L'année dernière le gouvernement a décidé de libéraliser le secteur de la distribution de la presse en vidant de sa substance la loi Bichet pour mettre fin à un système coopératif égalitaire et solidaire favorable à l'ensemble des éditeurs.

La CGT avait alerté en amont le rapporteur Marc Schwartz de la dangerosité de son projet qui au-delà de casser l'équité du système allait conduire à déresponsabiliser les éditeurs actionnaires des messageries en leur offrant une porte de sortie inespérée. Une fois la promulgation de la loi faite, la boîte de pandore était ouverte. Le pluralisme était en danger.

Lire la suite :



Communiqué commun 16.05.20



la Provence 21.05.20